



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 14068 /2022/MEA/DGEE/DRHM/BRH/PRH1

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE, le - 7 MARS 2022

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Gestion collective PRH1

à

**Mesdames, Messieurs les instituteurs et professeur(e)s des écoles
du corps de l'Etat créé pour la Polynésie française**
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Objet : Rectificatif à la circulaire relative à la mutation interne des personnels enseignants – rentrée 2022

Réf. : Circulaire n°11720/2022/MEA/DGEE/DRHM/BRH/PRH1 du 22 février 2022

P.J. : Annexe 5 modifiée

Je vous informe que la circulaire citée en référence est modifiée en ce qui concerne la procédure du dépôt des fichiers.

Au lieu de : <https://depfic.education.pf>

Lire : <https://mutation.education.pf/mut1dg>

Le dépôt de fichier se fait cette année dans l'application qui sert à saisir votre demande de mutation (<https://mutation.education.pf/mut1dg>).

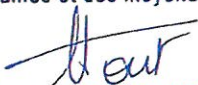
Après avoir confirmé votre demande, un bouton « Déposer vos fichiers » apparaît sur la page d'accueil.

Le reste sans changement.

Copies :

MEA 1
DGEE/PRH1 1

Pour la Ministre et par délégation,
Pour le Directeur général de l'éducation
et des enseignements et par délégation,
la Cheffe du département des ressources
humaines et des moyens


Sandrine TOUSSAINT

Pour la Ministre et par délégation

